

A retenir



Abonnez vous aux
éditions Midi-Pyrénées
du BSV

www.bsv.mp.chambagri.fr

VERS DE GRAPPE	Période de vol et de ponte en cours. Surveillez l'apparition du stade tête noire attendu à partir de la fin de la semaine pour une partie des situations.
CICADELLE VERTE	A suivre à la parcelle. Période d'activité soutenue.
MILDIU	Risque de repiquage sur jeunes feuilles.
BOTRYTIS	Dégâts en régression mais restez vigilants en cas de pluie.

Attention au respect des délais avant récolte

MÉTÉO

Prévisions du 17 au 22 août 2016

	Mer 17	Jeu 18	Ven 19	Sam 20	Dim 21	Lun 22
Températures	19 31	18 26	16 32	18 29	16 29	15 34
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

La véraison se poursuit toujours lentement :

Les Gamay atteignent péniblement la fin véraison (40 à 80 % de baies vérees selon les parcelles)

Pour les Syrah et Négrette, le stade mi-véraison est atteint (Négrette 20 à 40 % selon les situations)

L'évolution de la maturité est toujours lente et le manque d'eau se fait sentir sur les terroirs les moins profonds.

Des dégâts de grillure sont visibles sur de nombreuses parcelles suite aux fortes chaleurs de la semaine écoulée. Les situations sont très variées selon l'exposition.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
BP 22107 - 31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Les sorties de taches observées la semaine dernière n'étaient pas très « actives » et les conditions chaudes et sèches de la semaine écoulée ont fini de sécher ces derniers symptômes.

Comme les semaines précédentes, à l'exception des situations les plus touchées, les symptômes évoluent peu.

Évaluation du risque : Avec la généralisation de la véraison, la période de risque de contaminations sur grappes se termine et le risque à gérer ne concerne plus que le feuillage. Surveillez attentivement l'évolution de son état sanitaire, afin qu'il reste fonctionnel jusqu'à la récolte.

- **en situations saines** : Les jeunes feuilles poussant après rognage restent sensibles aux contaminations. Restez vigilants si les orages annoncés pour la fin de la semaine se confirment.
- **en présence de symptômes** : La présence régulière de rosées matinales favorise la progression constante du champignon sur le feuillage. Surveillez régulièrement l'état sanitaire.

❶ Méthodes alternatives : En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers le bas de la végétation.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• **Situation au vignoble** : La situation est globalement saine et les symptômes restent limités aux situations sensibles.

Évaluation du risque : En l'absence de symptômes, le risque de progression de la maladie devient nul. Dans les situations les plus sensibles, où des dégâts significatifs sur feuilles et/ou grappes sont présents, l'état sanitaire pourrait encore se dégrader dans le courant de la véraison.

❶ Mesures prophylactiques : Le développement du champignon, et notamment la sporulation, est perturbé par la lumière. En assurant l'insolation et l'aération des grappes, l'effeuillage peut permettre de limiter la progression du champignon.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• **Situation au vignoble** : Le champignon reste actif et quelques nouvelles taches apparaissent toujours dans les quelques situations les plus touchées.

Évaluation du risque : Le risque devient nul. Des repiquages sont toujours visibles ponctuellement mais ne font pas évoluer significativement les dégâts.

Il est primordial d'identifier les situations à risque afin d'y adopter, lors de la prochaine campagne, un suivi spécifique, tenant compte de la présence d'un inoculum important (baies momifiées, rameaux cancrés) et propice au déclenchement précoce de l'épidémie. Attention, car les deux dernières campagnes ont permis l'installation d'un inoculum ponctuellement important selon les parcelles.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Situation au vignoble :

Les foyers ont séché à la faveur des conditions sèches de la semaine écoulée.

L'observation des dégâts permet de voir que le champignon est présent sur le pédoncule et pas seulement sur les baies.

Évaluation du risque : Une période de risque démarre avec la véraison. Avec l'augmentation du taux de sucre dans les baies, les conditions deviennent plus favorables au développement du champignon.

Surveillez régulièrement l'état sanitaire de vos parcelles car des nombreux foyers sont d'ores et déjà présents dans les parcelles à risque (charge importante, grappes pignées, cépages sensibles ...)

La période sèche et chaude qui se prolonge, n'est pas favorable au développement du champignon, mais restez vigilants à l'évolution des anciens foyers si le retour de conditions humides devait se confirmer pour la fin de la semaine.



Botrytis : début de foyer sur Négrette
Photo CA 31

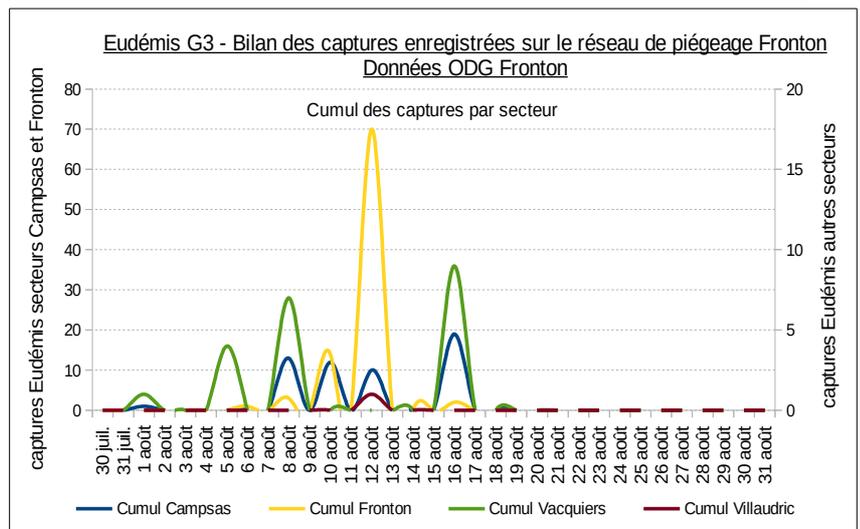
i Mesures prophylactiques : Ne négligez pas l'intérêt de la prophylaxie pour limiter le développement du champignon :

- maîtrise de la vigueur,
- aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
- limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble :

Le troisième vol est en cours. Les premières captures ont été enregistrées autour du 5 août (secteur Campsas) et un premier pic d'activité est observé entre les 10 et 12 août. Des pontes sont en cours car des œufs frais sont toujours observés. Une première vague d'éclosion des pontes les plus précoces ont pu être observées en fin de semaine dernière. Les éclosions vont se poursuivre.



- **Données de la modélisation** : Le vol de G3 s'intensifie et la période de ponte démarre sur la plupart des secteurs et serait même en phase d'intensification dans les situations les plus précoces. Sur les postes les plus tardifs, la période de ponte n'aurait pas encore démarré. Le modèle ne repère pas encore de signe de début d'éclosion (% L1 < 1 %) que l'on pourrait a priori attendre pour la semaine prochaine (voire la fin de la semaine pour les situations les plus précoces).

Modélisation	G2			G3		
	% L4	%L5	% Nymphes	% Adulte	% Œuf	% L1
Données au 15 août						
Fronton - Vacquiers	99,60%	95,80%	59,80%	4,7 %	0,20 %	-
Gaillac - Castanet	97,40%	87,20%	39,10%	0,61 %	-	-
Gaillac - Senouillac	100,00%	100,00%	93,20%	25,6 %	4,3 %	0,02 %
Tarn-et-Garonne - Cuq	100,00%	98,30%	75,95%	15,86 %	2,08 %	-
Lot - Mercuès	99,80%	96,90%	74,80%	6,08 %	0,25 %	-
Gascogne - Mauléon	100,00%	98,60%	74,50%	12,7 %	0,41 %	-
Gascogne - St Puy	97,50%	88,50%	35,70%	0,9 %	0,01 %	-

Évaluation du risque : Le vol de troisième génération est en cours en toutes situations. Surveillez attentivement le dépôt des pontes et l'apparition du stade cible (« tête noire »). On pourrait atteindre une période d'éclosion à partir de la fin de cette semaine.

La 3^{ème} génération est généralement la plus impactante en terme de dégâts et d'altération de la qualité de la vendange. Par ailleurs, plusieurs secteurs du vignobles sont soumis à un risque fort en fin de G2.

■ **Seuil de nuisibilité fin de G2** : 10 perforations pour 100 grappes.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble :

Les populations larvaires restent importantes. Les comptages réalisés cette semaine montrent des situations très hétérogènes selon les parcelles mais également des dépassements réguliers du seuil de nuisibilité, généralement assortis d'une intensification des dégâts de grillure.

Évaluation du risque : Maintenez une surveillance de vos parcelles. La diminution des ressources quand la végétation des abords sèche peut conduire à un report des populations sur la vigne qui reste appétente.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

📍 **Mesures prophylactiques** : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

(*Scaphoideus titanus*)

• Éléments de biologie

La flavescence dorée, tout comme le bois noir, est appelée jaunisse de la vigne. **Les symptômes caractéristiques de ces deux syndromes sont identiques** (seule une analyse permet d'identifier la maladie). À savoir :

- un rougissement (cépages rouges) ou un jaunissement (cépages blancs) et un enroulement des feuilles,
- le dessèchement des grappes (aucune récolte sur les pieds atteints),
- un non aoûtement des rameaux en fin de campagne d'où un port-retombant sur certains cépages.

Ces symptômes apparaissent à partir du mois de juillet jusqu'aux vendanges.



Symptômes de Flavescence dorée sur cépage blanc – Photo CA 81



Symptômes de flavescence dorée sur cépage rouge – Photo CA 81

Évaluation du risque : L'**arrachage** des pieds contaminés doit être réalisé de manière **systématique**. Et la **déclaration** auprès du DRAAF/SRAL est **obligatoire**. Profitez de la période de prospection pour faire le point sur l'état sanitaire de votre vignoble avec les équipes techniques en charge de la surveillance.

Le prochain BSV Vigne Fronton paraîtra le mardi 23 août 2016

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et est élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, la Cave de Fronton et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.